



**La FFF lance le Portail des Officiels, un nouveau site conçu pour faciliter les démarches au quotidien des arbitres et des délégué(e)s de match. Ce service est aussi ouvert aux observateurs et observatrices d'arbitres ou délégué(e)s accompagnateurs(trices).**

Après la refonte des sites internet de la [Fédération Française de Football](#) et du [Centre médical de Clairefontaine](#), une nouvelle plateforme voit le jour : le Portail des Officiels. Espace digital complet, il met à la disposition des arbitres ainsi que des délégué(e)s de match licencié(e)s de la FFF un ensemble d'outils leur permettant de mener leur mission tout au long de la saison. Dans cette nouvelle version de « moncompteFFF », le design et l'ergonomie ont été totalement repensés dans le but de proposer un accès simplifié aux différentes fonctions et d'optimiser l'expérience mobile.

En se connectant à leur profil avec leurs identifiants classiques, les officiels pourront, via un tableau de bord de navigation, utiliser plusieurs fonctionnalités dont :

- Un accès direct aux désignations ;
- Une consultation et rédaction en ligne des rapports ;
- Une déclaration des indisponibilités ;
- Une consultation de documents mis à disposition par le centre de gestion ;
- Un accès aux communications de leur centre de gestion.

Cette plateforme est également destinée aux observateurs d'arbitres et délégué(e)s accompagnateurs(rices).

Pour les personnes ne disposant pas encore de compte, c'est plus que jamais le moment de créer son espace afin de gérer la saison avec une plus grande simplicité.

Si vous souhaitez disposer de l'ensemble des informations sur le Portail des Officiels c'est ici : <https://officiels.fff.fr>